



Environmental Policy

ArcelorMittal

ArcelorMittal Long Products Canada, with its position as the largest recycler of scrap metal reused locally in its Quebec steel mills, recognizes that the environment and sustainable development are an integral part of its values. The company wishes to be recognized as a responsible steel producer, from its initial production to its transformation in its rolling mills and wire drawing plants.

Aware of its responsibilities as a member of the community and in line with its strategic planning which puts forward the reduction of its environmental footprint, ArcelorMittal Long Products Canada makes the following commitments to its stakeholders:

<p>ENVIRONMENTAL COMPLIANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implement measures and controls to comply with applicable laws, regulations and other requirements and take appropriate actions to continuously improve its environmental performance. 	<p>EVALUATION AND MANAGEMENT REPORTING</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduct environment compliance audits of its activities and facilities and report to its management on the status and evolution of the company's environmental performance as well as the improvement / risk management actions to be carried out. 	<p>STAKEHOLDER RELATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ensure good relations with local community members by minimizing the impact of its activities on them and by setting up structures for information and continuous exchange.
<p>CIRCULAR ECONOMY</p> <ul style="list-style-type: none"> • Since steel can be recycled indefinitely, continue to use scrap metal as a raw material to help produce recycled steel in order to reduce the environmental footprint of its products. • Continue to work towards circular economy principles by capturing as many opportunities as possible to reduce the industrial waste generated by its activities and by transforming it, when possible, into co-products that can be reused by other industrial players. 	<p>RESPONSIBLE MANAGEMENT OF RESOURCES AND GHG REDUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Make optimal use of natural resources and the various energy sources required for its production in order to preserve resources and reduce greenhouse gas (GHG) emissions, with an aspiration towards total carbon neutrality by 2050 as advocated by the ArcelorMittal Group and the Government of Canada. • Encourage research and development, and eventually the deployment of innovative technologies to produce steel in a more responsible manner, by continuously reducing the environmental footprint inherent in steel production processes. 	
<p>TRAINING AND AWARENESS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implement environmental management and job training programs for its employees at all levels. • Promote environmental responsibility among stakeholders and partners (employees, suppliers, contractors) by sharing information on sound environmental management to them and by providing specific training as required. 	<p>CONTROL MEASURES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintain an environmental management system in its plants that includes objectives and programs aimed at continuously improving its environmental performance, reducing its environmental footprint and responding promptly and appropriately to any environmental emergency. 	

Stéphane Brochu
President and CEO
ArcelorMittal Long Products Canada

January 2023



Politique Environnement

ArcelorMittal

ArcelorMittal Produits longs Canada, fort de sa position de plus grand récupérateur de ferraille qui est recyclée localement dans sesaciéries du Québec, reconnaît que l'environnement et le développement durable font partie intégrante de ses valeurs. L'entreprise souhaite être reconnue comme un producteur d'acier responsable, à partir de sa production initiale jusqu'à sa transformation dans ses laminoirs et ses tréfileries.

Consciente de ses responsabilités en tant que membre de la collectivité et en ligne avec sa planification stratégique qui met de l'avant la réduction de son empreinte environnementale, ArcelorMittal Produits longs Canada prend les engagements suivants envers ses parties prenantes :

<p>CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des mesures et contrôles afin de se conformer aux lois, règlements et autres exigences applicables ainsi que des actions appropriées afin d'améliorer en continu sa performance environnementale. 	<p>ÉVALUATION ET RAPPORT À LA DIRECTION</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer la vérification de conformité environnementale de ses activités et de ses installations et faire rapport à sa direction de l'état et de l'évolution de la performance environnementale de l'entreprise et des actions d'amélioration/gestion de risque à effectuer. 	<p>RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer des relations de bon voisinage avec les membres des communautés où elle est installée en minimisant l'impact de ses activités sur celles-ci et en mettant en place des structures d'information et d'échange en continu.
<p>ÉCONOMIE CIRCULAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans l'optique où l'acier peut être recyclé indéfiniment, continuer à avoir recours à la ferraille récupérée comme matière première afin de contribuer à produire de l'acier recyclé de manière à réduire l'empreinte environnementale de ses produits. Poursuivre son action envers l'économie circulaire en capturant le maximum d'opportunités de réduire les rejets industriels générés par ses activités et en transformant ceux-ci, lorsque possible, en co-produits réutilisables par d'autres acteurs industriels. 	<p>GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES ET RÉDUCTION DES GES</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser de manière optimale les ressources naturelles et les différentes sources d'énergie nécessaires à sa production, dans une optique de conservation des ressources et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) avec comme aspiration la carboneutralité totale en 2050, tel que préconisé par le groupe ArcelorMittal et le gouvernement du Canada. Encourager la recherche et le développement, et éventuellement le déploiement de technologies innovatrices permettant de produire de l'acier de façon plus responsable, en minimisant sans cesse l'empreinte environnementale inhérente aux procédés de production d'acier. 	
<p>FORMATION ET SENSIBILISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des programmes de formation sur la gestion environnementale et de formation à la tâche à l'intention de ses employés de tous niveaux. Promouvoir la responsabilité environnementale auprès des intervenants et partenaires (employés, fournisseurs, entrepreneurs) en diffusant à leur intention l'information relative à une saine gestion environnementale et en donnant une formation spécifique au besoin. 	<p>MESURES DE CONTRÔLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir dans ses usines un système de gestion de l'environnement prévoyant des objectifs et programmes visant à améliorer continuellement sa performance environnementale, à réduire son empreinte environnementale et à réagir promptement et adéquatement à toute urgence environnementale. 	

Stéphane Brochu
Président-directeur général
ArcelorMittal Produits longs Canada

Janvier 2023